

## LENGUA FRANCESA II

### ÉVALUATION ET CONTRÔLE

Pour la session de février / septembre les étudiants seront convoqués à un examen écrit, fixé préalablement par le secrétariat de la Faculté (consultez la *Guía del alumno*). La date de cet examen ne pourra en aucun cas être modifiée.

#### 1. EXAMEN ÉCRIT :

##### 1.1. Dictée (3 minutes de révision)

Notée sur dix points :

- Fautes de grammaire: -1 point.
- Fautes de phonétique qui entraînent des fautes de grammaire: -1 point.
- Fautes de phonétique: -0,50 points.
- Fautes d'orthographe d'usage: -0,50, -0,25 points.

##### 1.2. Compréhension. (20 minutes de rédaction)

Notée sur dix points.

- Fautes de compréhension: faux sens, contresens, non-sens: - 1 point.
- Fautes d'expression: -1 point.
- Fautes de grammaire: -1 point.
- Fautes d'orthographe d'usage: -0,50 points.

##### 1.4. Phrases. (30 minutes). Dix phrases à traduire en français contenant des structures grammaticales.

Notées sur vingt points.

- Fautes de grammaire: -1 point.
- Fautes de vocabulaire: -0,50 points.
- Fautes d'orthographe: -0,25 points.
- Si le professeur estime que l'étudiant a détourné la difficulté grammaticale, prouvant qu'il ne sait pas utiliser la structure exigée et vue en classe, il sera pénalisé -0.25 points

##### 1.5. Traduction. (Une heure)

Le thème est noté sur cinq points et la version sur quinze points.

Principales fautes à éviter:

1. Faux sens, contresens et non-sens: -1 point.
2. Ajouter un signifié absent du texte de départ: -1 p.
3. Perte de signifié: -1 point.
4. Ambiguïté et redondance: -1 point.
5. Calque lexical ou syntaxique: -1 point.
6. Confusion dans l'emploi des niveaux de langue: de -0,50 points à 1 point.
7. Omission d'une partie du texte ou d'un mot: -1 point.
8. Accord en genre et en nombre des substantif, adjectifs et des verbes: -0,50 points.
9. Emploi correct des temps verbaux: -1 point.
10. Fautes d'orthographe en français: -0,50 points.

Fautes d'orthographe en espagnol: la version est considérée nulle.

11. Plusieurs solutions proposées (parenthèses): -1 point.

12. Des blancs: -1 point.

13. Fautes de grammaire: -1 point.

14. Fautes de syntaxe: -1 point.

N.B.: L'accumulation de fautes de type 1 et 5 rendra automatiquement la version nulle.

Pour la réalisation de l'examen écrit, l'usage des dictionnaires, des livres et des notes est interdit.

Les étudiants qui auront obtenu la moyenne à l'écrit, devront réaliser une épreuve orale (fixée lors de l'examen écrit).

## **2. EXAMEN ORAL :**

Pour être admis à l'épreuve orale, l'étudiant aura été reçu d'abord à l'épreuve écrite. Pour ce faire il devra obtenir un total de cinq (5) points sur dix (moyenne des différentes notes de la partie écrite divisée par 6).

Il s'agit d'une épreuve appuyée sur la lecture que l'étudiant aura faite de deux livres (au choix entre les titres proposés):

Cette épreuve orale inclut:

- Interrogation et conversation à propos des livres. L'étudiant devra faire une lecture attentive en pratiquant en même temps une analyse narrative et une réflexion personnelle.
- Interrogation à propos des glossaires élaborés par l'étudiant.

**ATTENTION !!!:** L'étudiant sera obligé de passer l'examen oral lors de la même session que la partie écrite. Autrement il devra se présenter de nouveau aux deux épreuves.